

SUPER PROTECTOR

Lasure haute durabilité aux résines alkydes en phase solvant



- EXCELLENTE RÉSISTANCE AUX UV
- LÉGÈREMENT GÉLIFIÉE

- RESPECTE LE VEINAGE DU BOIS
- HYDROFUGE ET MICROPOREUX

DÉFINITION : Lasure à base de résines alkydes spécifiques en phase solvant, formant un feuil d'aspect satiné, transparent ou semi-transparent, pour la décoration et la protection de la surface du bois contre les intempéries.

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.blancolor.com

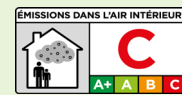


COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/e) : 400 g/l.
Ce produit contient moins de 399 g/l COV.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : Extérieur ou intérieur.

DESTINATION : Toutes structures en bois (charpentes, bardages, menuiseries, frisées, huisseries, portes, fenêtres, volets, clôtures).

CONDITIONNEMENTS : 1L - 3L - 10L

TEINTES : Livré en incolore et dans les teintes décoratives, naturelles ou authentiques du nuancier Lasure.

Le nuancier ne saurait se substituer à la surface de référence ou aux échantillons de couleur approuvés par le maître d'ouvrage avant le début des travaux conformément aux exigences de la norme NF DTU 59.1.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art et au DTU en vigueur pour la préparation des supports comme pour l'application. Travailler sur des supports convenablement préparés, conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Bois massifs et panneaux dérivés du bois. Anciennes lasures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support. Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

La nature du bois ainsi que son état de surface (ponçage, brossage, sablage...) peuvent entraîner des variations de teintes importantes. Il est donc conseillé de toujours faire un essai préalable sur des chutes de la même essence de bois afin d'adapter le mode d'application et les dilutions par rapport au résultat escompté et d'apprécier la teinte finale. **En intérieur :** Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur de solvant produite par l'application. Ne pas appliquer par température inférieure à 8 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 70 %. Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 12 % d'humidité en masse. Selon la coloration souhaitée, une ou deux couches (sur impression) suffisent. Les solvants volatils contenus dans le produit peuvent créer provisoirement une odeur désagréable. **En extérieur :** Trois couches sur bois bruts sont indispensables. Certains bois tropicaux à sécrétion antisiccative ne sont pas compatibles (nous consulter).

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS : Conformément au NF DTU 59.1. Les bois neufs ou bruts seront poncés, ainsi qu'entre la 1^{ère} et la 2^{ème} couche pour l'obtention d'un bon fini. Les supports revêtus seront débarrassés de toutes peintures, lasures ou vieux vernis écaillants ou blanchis afin de permettre une pénétration et une coloration uniformes. Les bois gras seront dégraissés avec une solution détergente, suivie d'un rinçage, voire aux solvants aromatiques sur petites surfaces. Les bois grisailleés seront blanchis à l'aide d'une solution d'acide oxalique, puis rincés à l'eau claire. Les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures. Sur un bois d'aspect inégal, on pourra utiliser RESPIR'O BOIS (teinte AL0251, ou toute autre teinte proche de la couleur finale) dilué à 20 % en impression comme égalisateur de teinte (cf. fiche technique). D'autres bois feuillus nerveux à structure hétérogène (zones dures et à zones poreuses marquées tel le niangon), peuvent engendrer un résultat aléatoire. Préférer une peinture opaque. Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 % par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds présentant une température supérieure à 35 °C, sur supports mouillés. Ces conditions atmosphériques doivent être respectées aussi pendant le séchage diurne et nocturne. Ne pas appliquer sur des supports en bois massif contenant plus de 18 % d'humidité en masse. Ne pas appliquer sur des bois gercés ou fendus. Selon la coloration et la transparence recherchées la première et la deuxième couche pourront être réalisées en incolore. La dernière couche sera toujours pigmentée. (Toutefois, la protection du bois contre les UV est optimale lorsque toutes les couches sont pigmentées).

DILUTION : Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

MATÉRIEL :

- Brosse.
- Rouleau microfibrilles 6 à 10 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 9 à 11 millièmes de pouce et filtre de 180 à 100 mailles.

Remarque : l'emploi d'un pistolet équipé d'un tuyau chauffant permet de fluidifier le produit sans ajout de solvant.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL : Au white-spirit immédiatement après usage.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE :

10 à 15 m²/L et par couche.

Rendement variable d'environ 20% en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE (T°=23°C et HR = 50%) :

- Sec en surface : 7h.
- Recouvrable : environ 24h.



SUPER PROTECTOR

Lasure haute durabilité aux résines alkydes en phase solvant



Produit à consulter
sur notre site

MODE D'APPLICATION	Sur fonds neufs d'aspect hétérogène	Sur fonds neufs d'aspect homogène	Sur fonds anciens débarrassés de tout revêtement	Sur anciennes lasures poncées
IMPRESSION ⁽¹⁾	RESPIR'O BOIS teinte AL0251 ⁽²⁾ diluée à 20%	SUPER PROTECTOR		
INTERMÉDIAIRE FINITION	En intérieur : 1 à 2 couches de SUPER PROTECTOR. En extérieur : 2 couches de SUPER PROTECTOR , dont la dernière au moins sera impérativement pigmentée. Un ponçage entre couches est conseillé pour l'obtention d'un bon fini.			

⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

⁽²⁾ Ou dans une teinte proche de la couleur à obtenir.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : Produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

Fonctions particulières : Par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :

- Protection de surface contre les intempéries.
- Facilite l'entretien, après simple ponçage / dépolissage.
- Protection du feu contre les attaques des champignons de pourriture ou de moisissures.
- Hydrofuge et microporeux.
- Protection du feu contre les rayons ultra-violet.
- Apporte une couleur décorative tout en respectant le grain du bois.

IDENTIFICATION : Caractérisation selon NF T36-005 : famille I – 4a.

EXTRAIT SEC :

En poids : 52,6 ± 2,0 %.

En volume calculé : 44,6 ± 2,0 %.

MASSE VOLUMIQUE : 0,95 ± 0,05 kg/dm³.

POINT D'ÉCLAIR : > 60°C. Produit non inflammable.

PRÉSENTATION EN POT : Légèrement thixotrope.

ASPECT DU FEUIL SEC :

Satiné.

Indice de brillant à 60° = 45 et à 85° = 60 (à 24h).

Feuille transparente à semi-transparente selon la teinte.

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITÉ : Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SECURITE EN CAS D'INCENDIE : SUPER PROTECTOR appliqué en deux couches sur impression ne modifie pas le classement conventionnel M3 ou M4 des bois et panneaux dérivés du bois (conformément à l'arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : Accessible sur le site www.blancolor.com ou quickfds.com.

AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIELS D'EMPLOI : NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RÉNOVATION DU REVÊTEMENT : Lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge en intérieur et nettoyage à l'eau sous pression avec traitement DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS (cf. fiche technique) en extérieur. **Rénovation :** Selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DÉCHETS : Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.

Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 11.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Édition du 24/03/26. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet www.blancolor.com

